

PRISE DE NOTES

RÉDIGE VOS COMPTES RENDUS

Synthèse style indirect

Cet extrait de procès-verbal correspond à 3 minutes de discussion.

(3 pages de compte rendu par heure de réunion)

1. Quelles sont les mesures prises face aux fortes chaleurs ?

La Direction indique que des mesures seront mises en place suite aux fortes températures prévues ces prochains jours. L'entreprise procédera donc à une distribution d'eau dès 9h. Les pauses seront également allongées de 5 minutes. La Direction envisage de décaler les horaires de travail lors des prochaines semaines. L'entreprise ne peut pas se permettre de prendre le moindre risque.

Un élu (CSE) s'étonne de ces propos. L'entreprise ne peut pas se permettre de prendre le moindre risque ? C'est en contradiction avec ce qu'elle fait. Les températures étaient déjà très élevées la semaine dernière, et la Direction n'a pas allongé les pauses. La société est dans une situation difficile en termes de productivité, alors la Direction ne devra pas s'étonner par la suite que cela ne marche pas.

La Direction explique que les normes en vigueur sont respectées. La Direction a toujours procédé de la sorte. Les pauses seront allongées, et une distribution d'eau se fera le matin.

Un élu (CSE) affirme que les bâtiments ne sont malheureusement pas adaptés à ces températures. Il ne faut pas mettre en péril la santé des salariés.

La Direction souligne que la santé des salariés est l'une de ses préoccupations majeures. En aucun cas, l'entreprise ne fait preuve d'attentisme. Tous les membres de la société doivent travailler dans le même sens pour veiller au bien-être des collaborateurs.